



## Adhésion (cocher et compléter)

Cotisation nationale\* (75 €) et cotisation départementale (55€) : 130 €

Abonnement(s) supplémentaire(s) au mensuel « 36 000 communes » ..... x 10 €

**Total adhésion** ..... €

*\* Comprend un abonnement au mensuel « 36 000 Communes », un dépannage juridique, un accès privilégié à Campagnol.fr, aux Jeudis de la formation, au service ingénierie et à des informations régulières sur les actions de l'AMRF*

## Règlement (cocher)

Par mandat administratif

Par chèque à l'ordre de « AMR86 »

## Signatures

Fait à : .....

Fait à Chenevelles

Le : .....

Le 05 janvier 2024

Signature Maire :

Cyril Cibert, président de l'AMR86



**INFORMATIONS BANCAIRES :**  
**ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE LA VIENNE**  
N° de SIRET : 893 872 119 00019

Crédit Agricole Touraine et Poitou  
IBAN : FR76 1940 6000 1800 0698 5593 682  
RIB : 19406 00018 00069855936 82  
CODE BIC : AGRIFRPP894